



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**SNUipp-FSU**

128 Bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
Tél. 01 44 08 69 30  
Fax : 01 44 08 69 40

### **Dérobade et ... diversion ministérielles Les écoles en grève le 29**

Le SNUipp a présenté au cours de la négociation préalable à la journée de grève du 29 janvier, les principales revendications des enseignants des écoles : le rétablissement des 3 000 postes budgétaires RASED en matière d'emploi et des 3 000 postes au concours, le développement de la maternelle, une véritable formation professionnelle des enseignants et une revalorisation du métier d'enseignant, le respect de la professionnalité des enseignants des écoles ...

Le ministre de l'Education nationale a refusé de participer à cette réunion. Ses services se sont contentés de rappeler des mesures déjà prises sur les RASED et la maternelle et, sur les autres sujets, se sont dérobés à toute discussion réelle.

Jeudi 22 janvier, le ministre de l'Education nationale s'est contenté d'annoncer une mesure de création de 5 000 postes de contrats aidés pour diminuer l'absentéisme et citer en matière de revalorisation le gain de 4 400 euros supplémentaires dont aucun enseignant du premier degré ne bénéficie : une véritable provocation !

Qui peut croire un seul instant qu'avec un horaire diminué, des programmes plus lourds, moins d'enseignants, des RASED fragilisés, des dispositifs d'aides improvisés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Le ministre doit prendre la mesure du rejet que suscite sa politique éducative et budgétaire qui tourne le dos à l'école de la réussite de tous et constitue un véritable démantèlement du service public d'éducation.

La crise que nous traversons ne doit ni conduire à réduire l'investissement en matière éducative, ni à sacrifier l'emploi dans le privé comme dans le public, ni à creuser les inégalités en terme de rémunération.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à faire grève, avec les autres salariés du public et du privé, le jeudi 29 janvier.

**Paris, le 22 janvier 2009**